



Merci !

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 25/03/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



La Bretagne AVEC Jean-Yves Le Drian

En votant à plus de 50 % pour la liste d'union menée par Jean-Yves Le Drian, les Bretonnes et les Bretons ont clairement exprimé leur soutien au projet défendu par les candidats de la liste *Bretagne solidaire, créative et responsable*.

C'est lui qui va maintenant être appliqué pour quatre ou six ans. Le gouvernement devra enfin comprendre qu'il doit travailler avec les collectivités locales et non chercher par tous les moyens à les affaiblir. 🍷

Yes he did !

Comme il s'y était engagé, Barack Obama a fait voter sa loi sur la couverture médicale malgré l'opposition des Républicains, ce qui est assez logique, mais aussi malgré celle, moins virulente mais réelle, d'une partie des parlementaires démocrates qui craignaient les réactions d'une partie de leur électeurat.

Le Président américain, conscient de l'enjeu de sa réforme, n'a rien cédé. Il n'est en effet pas acceptable que, dans la première puissance mondiale, plus de 40 millions de personnes ne puissent pas se soigner pour des raisons financières.

Et en France ? Nous n'en sommes pas encore là. Mais nous devons prendre garde. À coup de déremboursements, de dépassements d'honoraires, de fermetures de services dans les hôpitaux, notre système de santé est en passe de "s'américaniser". Sauf qu'avec Obama, bientôt ce sont les Français qui risquent de prendre le système américain comme modèle.

PS 29

Le dossier de la semaine

Les leçons du scrutin



La gauche
retrouve
des couleurs

Vie de la Fédération

Bravo les militants !



Nous avons mené
une campagne
de terrain

Interview

Une restructuration à marche forcée



Avec
Bruno Jaouen

unsa.org

Les leçons du scrutin

Record d'abstention, redressement du Parti Socialiste, effondrement de l'UMP, quasi disparition du MoDem et retour du FN ont marqué les élections régionales de 2010 dans le Finistère.



Un pacte de confiance renouvelé

Un record d'abstention

Comment interpréter, analyser et répondre au record massif d'abstention qui s'est manifesté au premier tour des élections régionales le 14 mars ? Ces questions ont fait l'objet d'un long débat, le 15 mars, à l'occasion du Conseil fédéral qui s'est tenu à Brest.

"Nous avons assisté à un record depuis l'instauration de l'élection du Conseil régional en 1986", a indiqué Forough Salami, secrétaire fédérale aux élections. Il existe deux sortes d'abstention : celle de désintérêt et celle de dépit. La première s'explique par le manque de motivation des électeurs pour le scrutin, la seconde par le mécontentement vis-à-vis du pouvoir en place.

"Il faut arrêter de tenir un discours complaisant vis-à-vis des abstentionnistes", s'est indigné Didier Le Gac, conseiller général de Saint-Renan et président du groupe socialiste au Conseil général. "Nous devons condamner l'abstention. Il ne s'agit pas que des électeurs, on constate le même phénomène dans la vie syndicale ou associative : ce sont les mêmes qui ne manifestent pas, qui ne s'impliquent pas dans les associations sportives ou de parents d'élèves".

"Mais il faut les entendre", a indiqué Jean-Jacques Urvoas. "Sur les marchés ou en porte-à-porte, nous sentions monter cette abstention. A plusieurs reprises des citoyens nous ont interpellés : « Pourquoi voulez-vous que j'aille voter puisque vous ne faites rien pour moi ? ». Lorsque nous entendons ce type de discours, nous devons chercher à comprendre pourquoi cette coupure

existe entre ceux qui croient que le pays a un avenir et les autres". Pour le député de Quimper, ces interpellations appellent à une remise en cause de tous.

D'ailleurs, Tino Kerdraon a proposé que le PS se penche sérieusement sur cette question, à la fois pour bien cerner les raisons de l'abstention mais surtout pour tenter d'y apporter des réponses.

L'UMP au plus bas

Mais les élections régionales de 2010 resteront surtout marquées par le redressement du Parti Socialiste.

Au soir des élections européennes le 7 juin 2009, avec 52 109 voix, soit 19,13 %, le PS n'était que la deuxième force politique du Finistère, loin derrière l'UMP (26,53 %), et talonné par Europe écologie (17,31 %).

Moins d'un an plus tard, le redressement est spectaculaire. 117 988 électeurs ont apporté leurs suffrages à la liste menée par Jean-Yves Le Drian, soit 37,35 %. Elle arrive en tête dans les 8 circonscriptions du Finistère et dans 48 des 54 cantons du département.

L'échec de l'ancienne préfète est spectaculaire. Jamais la droite n'avait connu un aussi mauvais score à une élection régionale. "Le plus faible résultat depuis Anne de Bretagne", a même ironisé Jean-Yves Le Drian. Même en 1986, alors qu'il devait affronter la concurrence de la liste dissidente divers droite de Marc Bécarn, Jean-Yves Cozan avait réuni 155 081 électeurs soit 33,08 %. Avec 75 868 voix (24,02 %), la tête de liste UMP a perdu près de 10 000 électeurs par rapport au score réalisé par Christophe Béchu aux européennes de 2009 dans le Finistère.

Durant toute la campagne, la candidate de l'Élysée avait expliqué qu'elle se présentait aux régionales pour "bouter les socialistes hors de Bretagne". Pour Bernadette Malgorn, qui revendique des attaches finistériennes mais vote à Rennes, cette reconquête devait passer par les villes. Manifestement, les électeurs ne l'ont



Le dépouillement à Quimper



51,30 % pour la liste Le Drian

pas entendu de cette oreille. La liste UMP n'arrivait, le 14 mars, en tête que dans cinq cantons, pas précisément urbains puisqu'il s'agit de ceux de Crozon, Lannilis, Lesneven, Plouzévédé et Plouescat. Elle obtient ses pires scores dans la huitième circonscription et surtout dans les cantons brestois de Lambézellec (17,73 %) et de Bellevue (16,98 %).

Si l'UMP s'effondre, le MoDem, quant à lui, disparaît quasiment du paysage politique finistérien avec une moyenne de 3,61 % pour la liste de Bruno Joncour. Rien ne semble pouvoir enrayer la chute continue du parti de François Bayrou qui rassemblait encore 11,20 % aux régionales de 2004 et 9,37 % aux européennes de 2009.

Pire, le MoDem ne dispose plus d'aucune place forte. Il n'atteint les 5 % qu'à Ouessant et Plogastel-Saint-Germain. Dans aucune circonscription il n'atteint la barre fatidique des 5 %.

En revanche, le Front national, malgré une absence totale de campagne, retrouve des couleurs. Le parti de Jean-Marie Le Pen s'était écroulé à 2,74 % aux européennes de 2009. Mais, en moins d'un an, le nombre de ses électeurs a plus que doublé, passant de 7 459 à 17 264 (5,47 %). Son implantation reste classique, cantonnée dans les zones littorales du sud du département, de Crozon à Clohars-Carnoët mais aussi dans les cantons urbains de Brest et Quimper.

Le 21 mars, les électeurs finistériens ont confirmé leur choix du 14 mars en votant à 51,30 % pour la liste de Jean-Yves Le Drian. "C'est une belle victoire que nous dédions à notre camarade Jacqueline Chevès, candidate sur la liste des Côtes-d'Armor, décédée il y a une semaine", a tenu à rappeler Marylise Lebranchu. "C'est un pacte de confiance renouvelé entre notre équipe et les Bretons", a estimé la tête de liste du Finistère qui a précisé "que ce bon score nous donne des responsabilités pour le mandat qui commence".

Bravo les militants !

Dès l'automne, Jean-Yves Le Drian avait annoncé la couleur : "Nous mènerons une campagne militante parce que nos adhérents et notre réseau d'élus locaux constituent notre force".

La campagne de la liste Bretagne solidaire, créative et responsable a effectivement été une "campagne made in Breizh". C'est dans la région, avec les quatre forums préparatoires, dont celui de Concarneau le 30 novembre 2009, que fut élaboré le projet défendu par les candidats.

C'est en Bretagne que furent désignés, dans un premier temps, Jean-Yves Le Drian puis, dans un second temps, ses colistiers. Contrairement



à la candidate de l'UMP, aucune instance nationale n'a imposé qui que ce soit sur la liste.

Enfin, tous les candidats et nombre de militants se sont

mobilisés pour diffuser les documents de campagne : les cartes postales sur les marchés, aux entrées des gares ou entreprises, et le programme dans quasiment

toutes les boîtes à lettres du département. Ce sont aussi les militants qui ont collé les affiches, préparé, organisé et assuré la sécurité des réunions publiques et des meetings.

Et surtout, ce sont eux qui ont accompagné les candidats dans les porte-à-porte. "C'est là que se gagne une élection", estime Marylise Lebranchu, tête de liste dans le Finistère.

"C'est ainsi qu'on peut aller au contact des électeurs qui n'ont plus les moyens financiers de faire leurs courses sur les marchés. Il est important de rencontrer des chefs d'entreprise, mais il faut surtout aller à la rencontre des salariés à la sortie des usines." 🌹

Interview



Défense : une restructuration à marche forcée

Avec Bruno Jaouen

La restructuration des armées, à marche forcée, conduit à des situations sociales dramatiques, dénonce Bruno Jaouen, responsable régional de l'UNSA défense.

Cap Finistère : Pourquoi plusieurs sites de la défense de la région de Brest, comme le Camid (Centre administratif ministériel des indemnités de déplacement) ou la pyrotechnie Saint-Nicolas au Relecq-Kerhuon, connaissent des mouvements sociaux ?

Bruno Jaouen : Les deux sites ne connaissent pas le

même genre de difficultés même si, à la base, tout découle de la même logique. Le Livre blanc de la défense a prévu de supprimer 54 000 postes. Dans le même temps, l'interarmement des services se fait à marche forcée. Nous ne sommes pas contre le principe de mutualisation des moyens. Mais pas dans les conditions qui sont imposées aux personnels. La pyrotechnie du Relecq-Kerhuon gère les stocks de munitions, mais les référentiels de la Marine ne sont pas les mêmes que ceux de l'Armée de terre. Les salariés passent du statut d'ouvriers d'État à celui d'artificiers. Il y a de l'incompréhension parce que tout doit aller vite et

que personne ne prend le temps de discuter. On ne fusionne pas les cultures de la Marine et de l'Armée de l'air en quelques mois.

Cap Finistère : Et le Camid ?

Bruno Jaouen : Il s'agit du service qui doit s'occuper de la gestion des frais de déplacement et de déménagement des militaires. Les sites de Rennes, Brest et Lille étaient sur les rangs et le choix s'est porté sur Brest. Trois millions d'euros ont été investis pour aménager le centre. Des agents sont venus de toute la France. A terme, 300 personnes doivent y travailler. Or, on a appris que ce service pourrait être transféré à Lille. C'est tout simplement inacceptable. Le Camid doit rester à Brest. Mais il ne faut pas tomber dans le piège de la mise en concurrence des villes et il faut aussi comprendre que, à Lille, 200 postes ont été supprimés.

Humainement, on ne peut pas accepter que les agents soient traités comme des pions.

Cap Finistère : Faut-il s'attendre à d'autres suppressions d'emploi ?

Bruno Jaouen : Malheureusement, oui. Les perspectives sont sombres. Nous savons déjà que le ministère du Budget va encore réclamer des suppressions de postes. Les deux secteurs qui vont le plus souffrir sont les ressources humaines et l'informatique. Le ministère veut appliquer à la Défense des ratios gérants/gérés comme dans le secteur privé. Mais, comme tous les ministères connaissent la même évolution, les salariés ne pourront pas retrouver de poste.

Un climat malsain de concurrence est en train de s'installer au sein du ministère de la Défense. 🌹

Agenda

27 mars

Conseil national à Paris.

27 mars

Rassemblement des élus à la mutualité.

1^{er} avril

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide Briand.

8 avril

18 h 00 : Commission femmes à Châteaulin.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 855 - Vendredi 26 Mars 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoquer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Les élus

Les élus finistériens de la liste *Bretagne solidaire créative et responsable* sont :

Marylise Lebranchu, Pierre Karleskind, Laurence Fortin, Richard Ferrand, Gaël Le Meur, Émile Bihan, Gaëlle Abily, Gérard Mével, Forough Salami, Gwénégan Bui,

Léna Louarn, Nicolas Morvan, Haude Le Guen, Jean-Claude Lessard, Sylvaine Vulpiani.

Commission femmes

La prochaine réunion de la commission fédérale Égalité Femmes/Hommes aura lieu le 8 avril à Châteaulin, à 18 h 00.

Elle est ouverte à toutes et tous, membres du Parti et sympathisant(es) du Finistère.

Le groupe femmes du comité de ville de Brest a rejoint cette commission fédérale qui travaille principalement sur : Femmes et emploi, retraites. Femmes et politique et l'égalité réelle.

Annonces légalés & judiciaires

HD MÉTAL

Société à Responsabilité Limitée à forme unipersonnelle en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : Pôle d'Activités de Kerouël - Route de Kermao - 29910 TRÉGUNC
503 581 175 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 19 février 2010, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation au 31 décembre 2009.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur.

SELLERIE DE L'ODET

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
6, place du 118^e RI - 29000 QUIMPER
390 958 791 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 18 février 2010, la gérance de la Société à responsabilité limitée SELLERIE DE L'ODET a décidé de transférer le siège social du 6, place du 118^e RI, 29000 QUIMPER, au Keraoul Fao Youen, 29720 PLONÉOUR-LANVERN, à compter du 1^{er} janvier 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 février 2010, les associés de la Société SANCLOS, SARL au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est sis 3, rue Jean-Lecanuet à ROUEN, ont décidé :

- de transférer le siège social à MOËLAN-SUR-MER (29350) Le Moulin du Duc.

- de modifier l'objet social qui devient : La détention de titres, la prise de participation, la gestion et l'administration de biens mobiliers et immobiliers.

La gestion, l'organisation, la direction générale, l'assistance et toute prestation technique, administrative et commerciale, comptable et financière par la Société vis-à-vis de toutes sociétés dans lesquelles elle a, ou pourra avoir, directement ou indirectement des intérêts commerciaux ou financiers.

- de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts de la Société.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du commerce de QUIMPER où la Société sera immatriculée sous le numéro 383 580 073.

Pour insertion.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

LE PLUTON

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
450 009 527 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Monsieur Jérôme TANNEAU, demeurant Route des Fusillés 1944 - Poulguen - 29760 PENMARCH, en qualité de gérant non associé, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

ARMEMENT L'HORIZON

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
478 728 058 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Monsieur Julien LOUSSOUARN, demeurant Rue des Cormorans - 29760 PENMARCH, en qualité de gérant non associé, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

ARMEMENT PLUTON

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
478 720 667 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Monsieur Jérôme TANNEAU, demeurant Route des Fusillés 1944 - Poulguen - 29760 PENMARCH, en qualité de gérant non associé, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

L'HORIZON

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
449 990 076 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Monsieur Julien LOUSSOUARN, demeurant Rue des Cormorans - 29760 PENMARCH, en qualité de gérant non associé, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

LE JUSANT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
449 989 110 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Madame Sophie TANNEAU, demeurant Route des Fusillés 1944 - Poulguen - 29760 PENMARCH, en qualité de gérante non associée, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

ARMEMENT LOUSSOUARN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 54 881 euros
Siège social :
173, quai de Kruguen - Port de Saint-Guénoél
29760 PENMARCH
381 119 072 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2010, l'associée unique a nommé :

Madame Sophie TANNEAU, demeurant Route des Fusillés 1944 - Poulguen - 29760 PENMARCH, en qualité de gérante non associée, pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Michelle LOUSSOUARN, démissionnaire.

Pour avis, La Gérance.